



**Compte rendu du CEVU en tant que Commission Formation et Vie Universitaire
(CFVU)**

25 octobre 2013

Présents ou représentés :

Collège A : Mme Claudine Mélan (jusqu'à 11h 50), Mme Karine Duvignau (procuration à Sophie Gosselin), M. Jacques Lajarrige, M. Philippe Canguilhem (jusqu'à 12h 20).

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, M. Christian Valade (jusqu'à 12h 20), Mme Anne Rohr (procuration à Claudine Mélan), M. Sébastien Rayssac, Mme Anne Égéa (jusqu'à 11h 45), M. Enrique Fraga (jusqu'à 12h 10).

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier (à partir de 9h 10), Mme Françoise Duprat, (procuration à Jean-François Camps jusqu'à 10h 20), Mme Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : M. Steeve Charles (jusqu'à 10h 30, puis procuration à Margot Petit-Breuilh jusqu'à de 12h 20), Mme Justine Boix (jusqu'à 12h 20), Mme Margot Petit-Breuilh (jusqu'à 12h 20), M. Karim Brahimi (procuration à Justine Boix jusqu'à 12h 20), M. Robin Cantaloube (procuration à Margot Petit-Breuilh jusqu'à de 12h 20), Mme Émily Énocq (jusqu'à 10h 15).

Collège des Personnalités extérieures : M. Michel Montagne (procuration à M. Patrice Bouyssières).

Invités : Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, Mme Céline Vaguer, Mme Dominique Auvergne, Mme Nathalie Valière, Mme Rose-Mary Expert, M. Marc Rivère, Mme Ingrid Charles, Mme Chantal Dallet, Mme Anne-Claire Rattat, Monsieur Michaël Pouzenc, Mme Sandrine Di Donato.

Excusée : M. Philippe Birgy, M. Jean-Christophe Goddard, Mme Anne Hébraud, Mme Laurence Redon.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade.

Informations

1/4



Les conseillers sont informés de la venue d'un groupe d'étudiants à la présidence le 24 octobre 2013, suite à une assemblée générale. Ils ont été reçus par Patrice Bouyssières, Christian Mange, et Jean-Michel Minovez.

Ils ont annoncé un appel à la grève pour le 7 novembre.

Cette intervention a été relayée par la Dépêche.

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/10/25/1739019-avis-de-greve-a-l-universite-du-mirail.html>

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 11 octobre 2013

Il est demandé d'indiquer, p. 8, **Discussion**, que les IUT ont un programme pédagogique national à 1 800 heures.

Nonobstant cette rectification, la CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 11 octobre 2013. En l'absence de quorum, le vote est donné à titre indicatif.

Votants : 18

Pour : 18

2. Commission Vie Universitaire et Culture (VUC)

➤ FSDIE Projets du 23 octobre 2013

Huit projets ont été présentés en commission. Deux projets ont été ajournés et un projet a reçu un avis défavorable. Le montant total des cinq projets retenus s'élève à 8 063,21 €.

Les différents projets sont présentés en séance.

Le projet ajourné l'a été du fait de l'implication des étudiants de l'UTM, estimée hasardeuse. Le projet est en fait celui d'une association locale. Le projet est très intéressant, mais ne relève pas du FSDIE.

Enrique Fraga souligne le soutien de la mission handicap au projet de Kamil Guernatri d'art contemporain « Corpulences ».

Il est proposé que les résultats des projets FSDIE soient valorisés via une page Internet (photos, captation, interview, publications...).

La CFVU approuve les avis de la Commission FSDIE Projets du 23 octobre 2013.

Votants : 22

Pour : 22

➤ **Présentation par Sandrine Di Donato du rapport de stage sur l'insécurité alimentaire des étudiants de l'UTM dans le cadre du Master 2 Alimentation, spécialité Sciences Sociales Appliquées à l'Alimentation**

Cf. présentation PowerPoint.

Lors de la discussion, les conseillers s'accordent pour dire que les étudiants manquent d'information, notamment sur l'épicerie sociale.

Le travail sur les représentations sociales est important, et demande du temps.

Pour pallier ce manque d'information, on propose : des livrets, des campagnes d'affichages, sur le modèle du forum des associations : un forum des services (santé, alimentation, sexualité) un forum des préventions.

Le SIMMPS sera alerté sur ces questions, et associé à la réflexion.

L'aspect social de la précarité alimentaire est repris. Par extension, le fait que les étudiants sont très mal informés des aides qui peuvent leur être proposées est souligné.

De manière générale, les mutuelles étudiantes œuvrent quotidiennement auprès des étudiants pour les informer sur les différentes aides (notamment celles du CROUS).

Le Crous d'ailleurs organise dans certaines universités françaises des ateliers culinaires, importants vecteurs d'informations.

Ici, le quartier, et notamment l'Université populaire du Mirail, organise de nombreux échanges autour de la cuisine, nous pourrions les alerter.

Les conseillers seront informés de suites apportées à cette étude.

Cette question de l'alimentation rejoint la question de la pause méridienne : faut-il décaler les horaires, pour échelonner les horaires de sortie des cours ? Mais le fractionnement ne facilitera pas la mixité et rendra les échanges entre les filières plus difficiles.

Sandrine Di Donato est remerciée, et félicitée pour son travail.

3. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

➤ Vote sur les critères et arbitrage des activités pédagogiques 2014

L'objet général de cette discussion est de déterminer la politique que nous souhaitons avoir pour ces sommes.

Différentes répartitions de l'enveloppe de 225 000€ allouée aux activités pédagogiques sont présentées aux conseillers, de manière à lancer le débat.

Souhaite-t-on améliorer la réussite ?

Examen de la réussite.

A l'UTM, plutôt que la réussite globale (taux de réussite des inscrits) on compte la présence aux examens, puis la réussite des étudiants présents aux examens.

Les étudiants inscrits en licence pro, en DUT, ou en master, ont des taux de réussite des présents proches de 100 %.

L'échec est plus important en L1.

Chiffres. Cf. sur l'ENT > pilotage> DEEP-OVE> Connaissance et réussite des étudiants> Comment réussissent-ils ?> Réussite par diplôme. Voir aussi les années précédentes.
--

Un comparatif sur 3 ans des licences dont le taux de réussite des étudiants est inférieur aux taux de réussite moyen du niveau L, ainsi que la prise en compte des groupes importants (encadrement plus difficile que dans une promo d'un seul groupe) permet

d'identifier des filières où les étudiants réussissent moins bien : la psychologie, les LEA, l'anglais, l'espagnol, la géographie, la bi-disciplinaire sciences éco-socio, et les MIASHS.

La CFVU va voter les financements pour cette année (2014) mais souhaite engager la réflexion de manière approfondie pour l'année prochaine, dès la prochaine séance.

Les orientations, avant d'être envoyées aux composantes, devront être posées et discutées en CFVU.

Les fonds attribués constituent-ils une valeur d'ajustement au budget général de la composante ? (si oui, la CEFVU doit avoir ce regard sur le budget dans son ensemble). Le critère du dynamisme d'une composante (nombre de projets proposé) est-il juste ? (problèmes d'encadrement, certaines composantes n'ont pas la possibilité de proposer autant de projets qu'elles le souhaiteraient, et n'ont pas la possibilité de mettre en œuvre autant de projets qu'elles le voudraient). Certaines composantes sont découragées au regard du travail à réaliser pour demander des fonds et des dotations.

Il semble normal que les effectifs de l'année N-1 soient pris en compte, mais si cette clé est la seule, autant distribuer l'enveloppe au prorata des effectifs, ce n'est pas un choix politique.

Ces projets existent depuis des années, il y a de nombreux biais : ceux qui savent rédiger les fiches, avec les termes et arguments adaptés, ceux qui déposent beaucoup de projets pour obtenir des fonds plus importants...

On pourra par exemple s'interroger sur le traditionnel tutorat : il est très peu fréquenté, il renforce les meilleurs... Faut-il le conserver ? le faire évoluer ? comment ?

La question de l'aide aux Masters est posée. Les composantes ont des demandes, mais les étudiants de Master réussissent. Est-ce pertinent, en période de pénurie, d'aider ceux qui réussissent ? L'enveloppe dédiée aux accompagnements pédagogiques diminue, si les destinataires de l'enveloppe augmentent, tout le monde verra ses fonds diminuer encore plus. Il faudrait dégager d'autres fonds (rationaliser les enveloppes des masters) pour dégager une enveloppe spécifique.

Autre demande l'aide supplémentaire à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap n'est pas retenue.

L'utilisation actuelle des fonds est remise en question. Il nous faudra réellement se poser la question de l'évaluation de ces activités, sur des critères pertinents, sur lesquels on s'accordera, et que l'on examinera vraiment.

Si l'objectif est la réussite des étudiants, il faudra bien se pencher sur ces taux, même si la réussite est corrélée à d'autres indicateurs et alors que nous avons parfaitement conscience que la réussite n'est pas due qu'aux seules activités pédagogiques.

La destination de ces fonds devra également être précisée.

Avec la loi ESR, la CFVU devra plus fréquemment se poser des questions financières.

Au printemps 2014, nous nous interrogerons sur la préparation du budget 2015, et nous nous prononcerons sur la lettre de cadrage budgétaire concernant les formations.

Questions à se poser pour l'année prochaine :

- Destination des fonds : licences générales uniquement ? ou niveau L ? ou niveau L et M ?
- Maintien de cette ligne financière ou renvoi à un transfert de budget dans les composantes ?
- Maintien du système d'appel à projets ou système d'enveloppes ?
- Se concentrer sur les L1 qui en ont le plus besoin ?

Un effort doit être fait pour un bilan qualitatif des projets : rencontrer les départements un par un, apprendre ce qui se met en place, comment ça se passe. Les bilans écrits sont peu pertinents, car les indicateurs et les pratiques sont très hétérogènes. Il faut donc rencontrer les correspondants, puis échanger autour des bonnes pratiques, diffuser les idées nouvelles, et harmoniser les coûts des activités similaires ou proches. Il conviendra de définir les pratiques/activités transversales à toutes les composantes (ex. : tutorat, intersession) et en faire un bilan partagé, mais aussi de faire émerger les pratiques spécifiques.

Pour cette année, et de manière à répartir les fonds, la CFVU se propose de réaliser plusieurs votes, sur la base d'alternatives liées aux débats. Ces critères permettront de définir une répartition.

Il est proposé que le LANSAD soit distingué comme une « composante » à part, dans la mesure où les étudiants en LANSAD sont inscrits dans toutes les filières.

Il est également proposé que dans les pistes de réflexion, la relance de l'attractivité des filières à faibles effectifs soit soutenue (filières où il n'y a pas beaucoup d'étudiants, pour les aider à trouver des solutions qui leur permettront d'augmenter ces effectifs).

Pour la réussite en licence, d'autres pistes sont à explorer : la taille des groupes, les modalités d'évaluation des connaissances.

Il nous faut également réfléchir aux abandons, et à l'amélioration de l'orientation.

Première question

Comment souhaite-t-on répartir l'enveloppe générale en fonction des types de projets : enveloppe pour les projets récurrents / enveloppe nouveaux projets / enveloppe encadrement des activités pédagogiques.

OU

Globaliser l'enveloppe, en extrayant de l'enveloppe de 225 000 € les projets que l'on doit financer : l'encadrement (11 000€), l'accompagnement des sportifs de haut niveau (6 000€), l'aide au test de positionnement au C2I (16 360€).

L'enveloppe à répartir entre les composantes serait alors de 191 450 €.

Cette répartition serait de type « enveloppe », plutôt que « arbitrage projet par projet ».

La CFVU se prononce à la majorité pour répartir l'enveloppe de 191 450 € dans chaque composante. Cette enveloppe prend en compte les projets récurrents et les projets nouveaux.

Votants : 21
Contre : 2
Pour : **19**

Deuxième question

La deuxième question concerne les destinataires de l'enveloppe.

S'il est indéniable que les destinataires relèvent du niveau L, il n'était pas précisé si les fonds seraient réservés aux licences générales ou à tout le niveau L.

Il est rappelé que les équipes des ECI ont travaillé, que les IUT ont cette année des difficultés financières, il est donc demandé qu'un effort soit fait.

La CFVU se prononce à la majorité pour répartir l'enveloppe de 191 450,00 € en prenant en compte les demandes des Écoles et Instituts.

Votants : 21
NPPV : 1
Abstention : 2
Pour : **18**

Troisième question

La question rejoint le souhait de favoriser la réussite des étudiants en difficulté : Souhaite-t-on favoriser les filières dans lesquelles les étudiants réussissent moins bien que la moyenne du niveau L, et dans lesquels les effectifs sont importants ?

OU

Souhaite-t-on que toutes les composantes soient à égalité et attribuer un même niveau d'aide à tous ?

La CFVU se prononce à la majorité pour favoriser les Départements en difficulté, soit les licences de psychologie, LEA, LLCER anglais et espagnol, géographie et aménagement, MIASHS, bi-disciplinaire économie-sociologie.

Votants : 21
Abstention : 1
Contre : 1
Pour : **19**

Quatrième question

L'enveloppe globale 2014 est moins importante que celle de 2013. La question est donc de savoir si l'on souhaite réduire au plus les écarts de dotation avec l'année précédente en réalisant la répartition au regard des dotations 2013.

Ce choix permettrait une dotation au minimum à 75.5 % de ce qu'ils avaient obtenu l'année précédente (95% pour les composantes dans lesquelles les étudiants réussissent moins bien).

OU

Si l'on souhaite se rapprocher des demandes exprimées pour 2014, les composantes ayant eu des stratégies très diverses en matière de demandes (certaines reconduisant à l'identique, anticipant la demande de budget, d'autres augmentant leurs demandes pour compenser cette baisse).

Ce choix induirait (compte tenu du financement à 95 % des composantes dans lesquelles les étudiants réussissent moins bien) un financement de certaines composantes à 63 % de leur demande 2014.

La CFVU se prononce à la majorité pour que la répartition de l'enveloppe s'approche au plus près de la dotation de 2013.

Votants : 22
Contre : 7
Pour : 15

Il est demandé que lors de la réflexion pour l'année prochaine, les composantes soient présentes lors du débat.

Il est également demandé que les porteurs de diplômes soient systématiquement destinataires du cadrage de ces projets

La répartition définitive de l'enveloppe « activités pédagogiques 2014 » est donc la suivante :

Ligne/composante	Somme	Remarque
Encadrement (correspondants pédago)	11 000 €	Reversé référentiel
Projets « incontournables »	22 360 €	SHS 6 000 € / C2I 16 360 €
UFR HAA	24 600 €	Soit 75.5 % dotation 2013
UFR LLCE	49 200 €	Soit 95 % de la dotation 2013 pour le DEMA, LEA, espagnol : 38 000€ et 75.5 % de la dotation 2013 pour les autres départements : 11 200 €
UFR LPM	16 900 €	Soit 75.5 % de la dotation 2013
UFR Psychologie	16 050 €	Soit 100 % de la demande récurrente 2014
UFR SES	55 300 €	Soit 95 % de la dotation 2013 pour la géo, sc éco gestion, math (hors C2I) : 26 900 € et 75.5 % de la dotation 2013 pour les autres départements : 25 700 €
ECI- IUT Blagnac	10 700 €	Soit 75.5 % de la dotation 2013
Services (OVE, SUAPS)	18 700 €	Soit 75.5 % de la dotation 2013 (hors SHN)
Total	224 810€	

Cette répartition sera transmise au plus vite aux composantes qui ventileront les crédits entre les différents départements.

Des rencontres visant à réaliser des bilans quantitatifs seront programmées dans les semaines à venir.

4. DOSI

➤ Point d'information (grandes orientations 2013-2014)

Cf. présentation de Céline Vaguer.

Les grands chantiers de la DOSI pour l'année 2013/14 sont présentés (orientations stratégiques, évolutions des dossiers, articulation avec les autres secteurs d'activité de l'établissement, du site, au niveau national et à l'international).

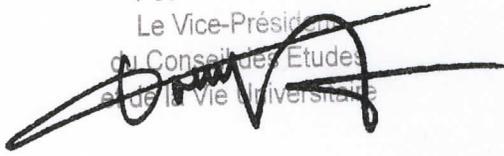
Enfin, Céline Vaguer annonce la fin de ses fonctions à la DOSI, qu'elle quitte avec regret.

Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance de la CFVU est close à 12h 30

Pour le Président,
Le Vice-Président
du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIERES